

*Article 31 du Règlement***L'IMMIGRATION**

Nous ne savons pas trop laquelle des deux raisons est la bonne.

Chose certaine, nos prédécesseurs à la Chambre des communes ont eu moralement tort d'imposer cette taxe.

Héritiers de cette loi discriminatoire qui est restée en vigueur jusqu'en 1947, les Canadiens sont dans l'obligation de reconnaître que cette loi est moralement indéfendable, de tirer une leçon de leur histoire et de dédommager les victimes.

N'oublions pas le nombre sans cesse décroissant d'hommes âgés et seuls qui ont acquitté cette taxe, mais qui ont dû laisser leur famille dans leur pays natal. La Chambre doit admettre ce fait, présenter des excuses à ces hommes-là et leur offrir le remboursement de la taxe, si symbolique ce geste serait-il. Pour tous les Canadiens, y compris ceux d'origine chinoise, nous devons mettre sur pied un mécanisme de redressement qui témoigne de notre prise de conscience collective et notre adhésion au monde multiracial.

* * *

LE PRINTEMPS

M. Benno Friesen (Surrey—White Rock): Monsieur le Président, je veux signaler à nos collègues de la Chambre et à tous nos concitoyens que la Colombie-Britannique est un véritable paradis pour les nombreux Canadiens qui viennent de tous les coins du pays s'y installer. Des milliers de gens déménagent en Colombie-Britannique et pour une très bonne raison.

Aujourd'hui, nous vous annonçons que le printemps est déjà arrivé en Colombie-Britannique. Pendant que certaines personnes vont faire du ski en Colombie-Britannique, à Whistler par exemple, à quelques minutes des centres de ski, quelques milles plus loin, d'autres jouissent déjà du temps doux qu'amène le printemps.

Nous voulons donc faire savoir au reste du pays que le printemps est déjà arrivé en Colombie-Britannique. Au Canada, c'est toujours dans cette province qu'il fait son apparition. Visiter la Colombie-Britannique, c'est très agréable, mais y vivre, c'est encore mieux. Les fleurs qui ont été distribuées à tous les députés aujourd'hui symbolisent l'arrivée du printemps en Colombie-Britannique.

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, il y a quelques mois, la Commission et la ministre de l'Immigration se proposaient de renvoyer au Kenya deux aspirants réfugiés, Simon Mwindi et Abdilahi Hantoosh. Des éruptions de violence gouvernementale au Kenya ont incité à juste titre la ministre à différer ces expulsions. Puis, elle a récemment donné l'ordre de les expulser aujourd'hui, mais après des appels téléphoniques, des télégrammes et une manifestation en face de son bureau de circonscription, elle les a encore une fois différées. Pourtant, elle ne semble pas disposée à considérer le Kenya comme un pays où règne la répression et qui produit des réfugiés.

Toutefois, le fait est qu'au Kenya, des manifestants ont été tués, blessés ou arrêtés par l'armée du président Arap Moi. Le 1^{er} mars, Moi a interdit toute manifestation en ces termes: «Désormais, le gouvernement ne permettra aucune manifestation de quelque type que ce soit dans le pays».

Je demande instamment à la ministre d'ordonner un moratoire concernant toutes les expulsions au Kenya et d'étudier la possibilité d'accepter ces aspirants réfugiés pour des motifs humanitaires. Après tout, même le gouvernement canadien, qui a supprimé la liberté de parole à moins de 50 mètres du Parlement, ne devrait pas condamner des Kenyans à une peine d'emprisonnement ou à une mort probable.

* * *

[Français]

LE CLERGÉ CATHOLIQUE

M. Charles DeBlois (Montmorency—Orléans): Monsieur le Président, le chef de l'Église catholique, le Pape Jean-Paul II, annonçait vendredi dernier la nomination de Mgr Maurice Couture à titre d'Archevêque de Québec. Le nouveau primat de l'Église canadienne est un homme dévoué, qui a toujours su être à l'écoute des plus démunis de notre société. Homme de communication et d'engagement, ce religieux de Saint-Vincent-de-Paul a toujours été très impliqué auprès des jeunes, tant dans les patros que dans les milieux de l'éducation, notamment à titre de recteur-fondateur du Séminaire Saint-Augustin dans la région de Québec.

Monsieur le Président, je me réjouis de la nomination de cet homme d'action à la tête du plus ancien diocèse